

# PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbacés avec ou sans ligneux (pelouses\*, prairies et friches) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez l'animateur Natura 2000 03.73.84.01.20 - 07.77.61.33.53

## SAUVEGARDER LES HERBAGES

Les pelouses\*, les prairies et les friches sont des milieux très importants sur la commune de Chevannes, avec notamment la présence exceptionnelle de la Gentiane croisettes et du papillon l'Azuré de la Croisette. Il est primordial de préserver toutes les pelouses\* et les prairies identifiées sur le territoire, y compris celle de toutes petites tailles, englobées dans le vignoble, et de poursuivre la gestion par la fauche ou le pâturage des plus grandes unités.

## GARDONS NOS VIEUX ARBRES ET PRÉSERVONS LES LISIÈRES

Au regard de la surface de forêts, il est important de mettre en place des îlots de «vieillessement». Le maintien d'arbres de gros diamètre, abritant de nombreuses cavités, fissures ou blessures - depuis leur base jusqu'aux plus grosses branches de la canopée - est essentiel pour beaucoup d'insectes et d'oiseaux. Des îlots de vieillissement de quelques hectares favoriseront une forêt plus proche de son état naturel. Les coupes forestières de petite superficie et un entretien léger des sentiers sont nécessaires au maintien des lisières forestières et des petites pelouses riches en biodiversité, tout en respectant les dates d'intervention, hors saison de reproduction de la faune.

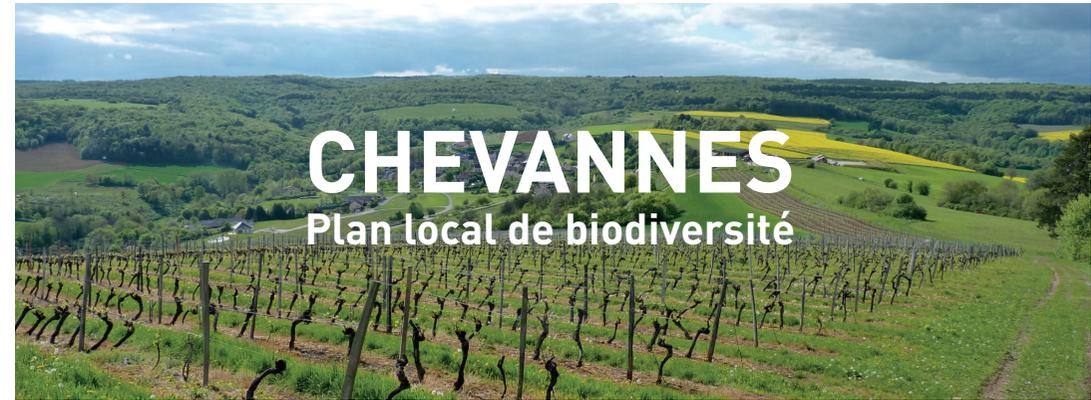
## AVIS DE RECHERCHE

Le Triton crêté est le plus impressionnant triton de Côte-d'Or. En période de reproduction, le mâle arbore une immense crête dentelée sur le dos lui donnant une allure d'animal préhistorique ! Signalé il y a dix ans à Arcenant, il est peut-être présent à Chevannes ou ailleurs. Transmettez-nous vos observations !



Pour transmettre des données ou les consulter : [cgevey-nuits-obs.fr](mailto:cgevey-nuits-obs.fr)

© Rainier Theurer



# CHEVANNES

## Plan local de biodiversité

© Pierre Juillard

## POUR ALLER PLUS LOIN

## DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER

Forêts de hêtres montagnardes	Prairies sèches de fauche	Dalles rocheuses	Végétation des bords de cours d'eau
Forêts de chênes des plateaux	Prairies de fauche	Falaises et éboulis calcaires	
Forêts de hêtres des plateaux	Pelouses sèches et très sèches		
	Pelouses humides		
	Végétation arbustives à buis et Genévrier		
	Lisières sèches des forêts sur calcaires		
	Lisières forestières humides		



Lisières sèches des forêts sur calcaire © Pierre Juillard

MILIEU	GRUPPE D'ESPÈCES	NOM	STATUT DE PROTECTION	LISTE ROUGE* REGIONALE	DERNIÈRE OBSERVATION
PRAIRIE	☘	Gentiane croisettes / <i>Gentiana cruciata</i> L., 1753	Régionale	en danger	2019
		Alsine rouge / <i>Minuartia rubra</i> (Scop.) McNeill, 1963		en danger	2016
		Polygale chevelu / <i>Polygala comosa</i> Schkuhr, 1796		Vulnérable	2016
		Gnaphale dressé / <i>Bombacilaena erecta</i> (L.) Smoljan., 1955	Régionale	préoccupation mineure	2016
		Limodore à feuilles avortées / <i>Limodorum abortivum</i> (L.) Sw., 1799	Régionale	préoccupation mineure	2015
		Filipendule commune / <i>Filipendula vulgaris</i> Moench, 1794		Vulnérable	2016
		Orchis brûlé / <i>Neotinea ustulata</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997		Vulnérable	2016
FORÊT	☘	Azuré de la croisette / <i>Phengaris alcon rebeli</i> (Hirschke, 1904)	Nationale	en danger	2019
		Fadet de la mélique / <i>Coenonympha glycerion</i> (Borkhausen, 1788)		Vulnérable	2016
		Sylvandre helvète / <i>Hipparchia genava</i> (Fruhstorfer, 1908)		Vulnérable	2016
VILLAGE ET MILIEUX OUVERTS	☘	Clandestine écailleuse / <i>Lathraea squamaria</i> L., 1753 Ramond ex DC., 1805		Vulnérable	2014
		Potentille à petites fleurs / <i>Potentilla micrantha</i> Ramond ex DC., 1805		en danger	2016
		Circaète Jean-le-Blanc / <i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Nationale	en danger	2018
		Hirondelle rustique / <i>Hirundo rustica</i> (Linnaeus, 1758)	Nationale	Vulnérable	2017
		Grand Rhinolophe / <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> Nationale (Schreber, 1774)	Nationale	en danger	2019
		Murin de Natterer / <i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	Nationale	Vulnérable	2008

### LEXIQUE

**Karst** : Relief formé par les eaux qui coulent en souterrain, traversent et creusent les couches géologiques calcaires  
**Liste rouge** : Liste qui définit l'état de santé d'une espèce animale ou végétale et le risque de disparition d'un territoire  
**Microclimat** : On parle de microclimat quand les conditions climatiques locales (notamment la température et l'humidité) d'un secteur particulier sont différentes du climat général du territoire. Par exemple, une falaise orientée en plein soleil.  
**Pelouse** : Désigne ici un type de végétation herbeuse sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage

### LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail contribue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges  
 Direction de la Biodiversité et du Développement Durable  
 3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex  
 Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - [jean-christophe.weidmann@cgevey-nuits.com](mailto:jean-christophe.weidmann@cgevey-nuits.com)



Document réalisé par la Direction de la Biodiversité et du Développement Durable de la Communauté de Communes de Gevey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, avec la participation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, de l'Association Prouette Cacaillotte, de la Ligue pour la protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire et de Bourgogne Nature. conception graphique : David Giraudon - Impression : Commpress

**Le massif forestier du Bois Janson, ponctué de belles pelouses\*, avec la mare des Closeaux, les pelouses\* et prairies du Rebras et la Combe de l'Adroit forment un ensemble exceptionnel à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes.**



© Pierre Juillard

### Un désert en miniature

Dans les bois de Chevannes, au lieu-dit «les Closeaux», se trouve un des plus grands ensembles de dalles calcaires du territoire. Il s'agit de milieux exceptionnels pour leur flore et leur faune. Le passage de véhicules motorisés constitue une menace pour le maintien de ces milieux fragiles.

### À RETENIR !

#### ☘ les pelouses\* sèches

Un important témoin de l'élevage de petits troupeaux et un très grand nombre d'espèces rares pour la région. Elles ont fortement régressé depuis le XX<sup>e</sup> siècle et sont aujourd'hui très menacées.

#### ☘ la forêt

Ce vaste réservoir de biodiversité est presque entièrement inclus dans la zone de protection du captage de la source de Chevannes.

#### ☘ Présence exceptionnelle de la Gentiane croisettes, plante des prairies sèches, et du papillon l'Azuré de la Croisette

La commune fait partie du réseau Natura 2000.

### Il avale des couleuvres !

Le Circaète Jean-le-Blanc est le plus grand rapace nicheur de Bourgogne. Grand migrateur, il passe l'hiver au Sahel et revient fin mars. Il se nourrit uniquement de serpents et de lézards et fréquente les coteaux calcaires ensoleillés, les friches, les pelouses\* sèches et le vignoble. Il niche en forêt, souvent dans un conifère. Très rare en Côte-d'Or, on compte moins de 15 couples, répartis sur la Côte, l'Arrière-Côte et la Montagne.



© Ion Ruiz

### À la loupe

L'Alsine rouge est une plante annuelle de la famille des œilletons qui pousse sur des sols rocailloux très secs. D'origine méridionale, très rare en Bourgogne, il faut passer au bon moment pour la trouver car elle disparaît rapidement après la floraison.



© Pierre Juillard

## LES SITES REMARQUABLES DE CHEVANNES

La commune de Chevannes, d'une superficie de 631 hectares, s'étend sur un vaste plateau calcaire incliné vers l'Est, dont l'altitude maximale atteint 640 m à l'ouest, sur le secteur de « la Montagne ». Ce plateau est entaillé par deux principaux vallons secs (la Combe de l'Adroit et la Combe Poucet). Le réseau hydrographique karstique se dirige vers la Combe de Chevannes, plus encaissée. Le ruisseau de Chevannes, qui sort à l'air libre en pied de Côte près du lavoir, est un affluent du Raccordon.

La partie Ouest est très forestière, avec le vaste massif de la forêt de Chevannes et du Bois Janson, piqueté de quelques pelouses sèches d'un grand intérêt écologique.

La partie Est du territoire communal contraste fortement : elle présente l'aspect typique de l'Arrière-Côte et du Val de Vergy : deux buttes forestières (le plateau de Myon et le Larret de Foi) surplombant un paysage de vignes, de champs cultivés et de friches arborées, où subsistent quelques fragments de pelouses sèches.



© Pierre Juillard

**7** sites remarquables ont été identifiés sur le territoire de Chevannes. Ils regroupent les secteurs les plus importants de la commune, depuis les pelouses\* sèches isolées dans la forêt jusqu'aux forêts de ravin de la Combe de l'Adroit. Répartis sur tout le territoire communal, ils rendent compte de la richesse de son patrimoine naturel. Entre ces sites, les vastes boisements, les bandes herbeuses (haies, bords de routes, de champs et de vignes) et les friches sont très importants pour les cycles de vie des espèces.



© Pierre Juillard

### PELOUSES\* ET DALLES DES CLOSEAUX Une ancienne lavagne à Chevannes

Le site des Cloiseaux abrite des petites pelouses\* sèches et des dalles rocheuses, témoin de l'élevage de petits troupeaux jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Vous pouvez y découvrir la « grande dalle », qui correspond sans doute au passage d'un très ancien chemin. Quelques vestiges archéologiques sont présents à proximité, ainsi qu'une très belle mare-abreuvoir, restaurée par la commune. L'Orchis brûlé (photo) est une orchidée rare que l'on peut observer ici.



© Pierre Juillard

### PELOUSES\* ET PRAIRIES DES CONCORNOTS ET DU REBRAS Des prairies qui deviennent rares

Aux Concornots, vous pouvez découvrir notamment une belle prairie, piquetée de plantes aux floraisons colorées (Marguerite, Achillée, Centauree). Les fauches régulières, encore pratiquées sur ce secteur, assurent la préservation de ces milieux riches et à fort enjeu pour la commune de Chevannes.

### LARRET D'AUBAINE Une friche à préserver

Ces pelouses\* sèches abandonnées, très enrichies et colonisées par les arbustes, abritent la très rare Gentiane croisetite et le papillon qui s'en nourrit, l'Azuré de la Croisetite (photo). Ici la fauche annuelle du talus permet leur survie, mais une plus grande attention serait nécessaire pour assurer la pérennité du site.



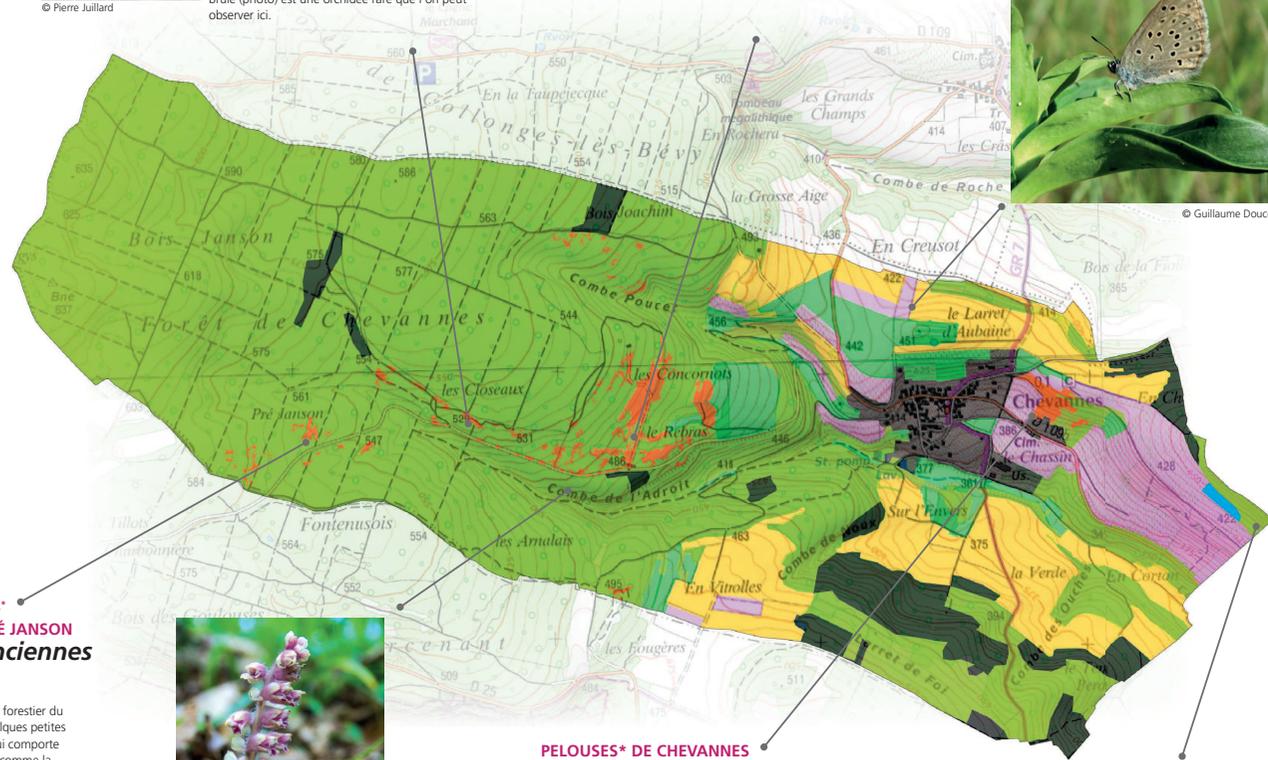
© Guillaume Doucet



© CCEGANS

### AUX ABORDS DU VILLAGE

Autour et au sein du village, la mosaïque de milieux formée de friches, de petites prairies pâturées, de haies, de jardins et de vergers assure un rôle très important de protection des habitations par rapport aux cultures environnantes, et garantit la préservation de la ressource en eau, à proximité de la source du ruisseau de Chevannes. Le Torcol fourmilier est un oiseau que vous pourrez observer dans le village.



### BOIS JANSON & PELOUSES\* INTRAFORÊSTIÈRES DU PRÉ JANSON Des traces très anciennes de pâturage

Au Pré Janson, dans l'immense massif forestier du plateau de Chevannes, subsistent quelques petites pelouses\* sèches isolées. Ce milieu, qui comporte quelques plantes rares en Bourgogne comme la Filipendule « vulgaire », ne se rencontre que dans la Côte calcaire de Côte-d'Or. Il se maintient ici grâce aux herbivores sauvages (sangliers, chevreuils, lapins), qui ont remplacé les troupeaux d'autan.



© Iwan Van Hoogmoed

### HÊTRAIE DE LA COMBE DE L'ADROIT Un ravin bien caché

La Combe de l'Adroit, grâce à son relief encaissé et son microclimat\* frais, est un refuge pour des plantes typiques des fonds de vallon, comme la Cladestine écailleuse (photo). La forêt prend ici un aspect de forêt de ravin, avec des rochers couverts de mousses et de fougères, et beaucoup de gros arbres.



© Pierre Juillard

### PELOUSES\* DE CHEVANNES Dans les vergers abandonnés...

En bordure du village, au lieu-dit « En Charot », les pelouses\* sèches issues de cultures et de vergers abandonnés abritent encore une riche biodiversité, avec notamment la Chlore perfoliée (photo) ou le Sylandre helvète, un papillon devenue rare en Bourgogne.



© Olivier Pichard

### PELOUSE\* MARNEUSE ET FORÊT DE PENTE DU PLATEAU DE MYON Un marais près des vignes ?

Au pied du plateau de Myon, entre vignes et forêt, les pelouses\* humides d'En Mion forment un milieu très rare pour le territoire, lié à un niveau géologique comportant des sources temporaires. Ces pelouses\* prennent un aspect de marais, piqueté d'arbustes qui poussent rapidement, assèchent le milieu et menacent à court terme la richesse de ce secteur.



© Pierre Juillard

## UN RÉSEAU DE MILIEUX NATURELS

Localisée en amont du Val de Vergy, la commune de Chevannes est « en tête de bassin versant ». Le vaste karst\* des plateaux calcaires constitue une des principales réserves d'eau du territoire. La commune est située à la limite entre les forêts des plateaux de la Montagne et les massifs forestiers des buttes du Val de Vergy. Les milieux naturels associés au chevelu hydrographique (végétations aquatiques, prairies, friches et forêts humides) sont à préserver. Le réseau des milieux herbacés avec ou sans ligneux (pelouses\*, prairies et friches), qui suit les versants et des fonds des petites vallées, est très important pour le déplacement des espèces animales et végétales. Les milieux herbeux ont considérablement régressé depuis le XX<sup>e</sup> siècle, notamment à proximité du village. Il est primordial de les conserver, ou de les restaurer, car ils assurent le lien entre les prairies de Bruant et les grandes pelouses\* de la Côte.